

"Le sort du Plan Werner se joue à Bruxelles" dans Süddeutsche Zeitung (14 décembre 1970)

Légende: Le 14 décembre 1970, dans le cadre des négociations sur le plan Werner, le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung détaille la position de la France quant à l'élaboration d'une Union économique et monétaire.

Source: Süddeutsche Zeitung. 14.12.1970. München. "In Brüssel geht es um den Werner-Plan".

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_sort_du_plan_werner_se_joue_a_bruelles_dans_suddeutsche_zeitung_14_decembre_1970-fr-ccd1e47d-da6d-4c61-94ce-41cdccdo0635.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Le sort du Plan Werner se joue à Bruxelles

[...]

Les préparatifs des négociations ministérielles sur le Plan Werner ont été marqués, selon les diplomates responsables, par la «pression inhumaine du temps». Au cours de quatre sessions, qui se sont déroulées de jour et de nuit la semaine passée et dont certains participants n'ont pas supporté les contraintes physiques, des différences fondamentales entre la France et ses partenaires se sont confirmées. La France veut entamer dès le 1er janvier 1971 la première étape, prévue pour trois ans, de l'harmonisation des politiques économiques et monétaires, sans toutefois se rallier à des options politiques qui soient claires dans leurs grandes lignes et qui, surtout, fixent les objectifs finaux, les modifications des traités nécessaires lors du passage de la première à la deuxième étape et le transfert institutionnel de compétences jusque-là nationales aux organes de la Communauté. Le gouvernement français considère ces initiatives comme prématurées, mais il est évident qu'il doit tenir compte aussi de considérations de politique intérieure. Argumentant que les choses suivront leur cours, une fois qu'on se sera engagé dans la voie prévue, le gouvernement français voudrait se limiter aux décisions pratiques pour entamer la première étape.

Les partenaires de la France sont toutefois de l'avis unanime qu'ils ne pourront s'engager dans cette voie qu'au moment où ils sauront où elle les mènera, c'est-à-dire quand des décisions sur les différentes étapes auront été adoptées et intégrées dans le vaste processus de l'union économique et monétaire avec toutes ses conséquences politiques. Ils craignent, dans le cas contraire, que le train ne s'arrête après la première ou la deuxième étape, et que les pays nécessiteux ne puissent alors profiter des avantages économiques qui s'offrent à eux, sans qu'ils aient fait avancer aussi l'union politique.

Le problème est rendu plus difficile encore par l'exigence de l'Italie d'établir un lien clair entre les politiques régionales et le calendrier par étapes et de créer un fonds pour éviter le danger d'un développement déséquilibré au sein de l'union économique. Ainsi, le Conseil des ministres se trouve devant des décisions politiques difficiles, qui, si l'on ne parvient pas, malgré tout, à fixer une nouvelle réunion avant Noël, nécessiteront sans doute la mise en place d'une séance ultérieure, mais qui en tout cas influenceront «le climat européen» amical instauré depuis le Sommet de La Haye.